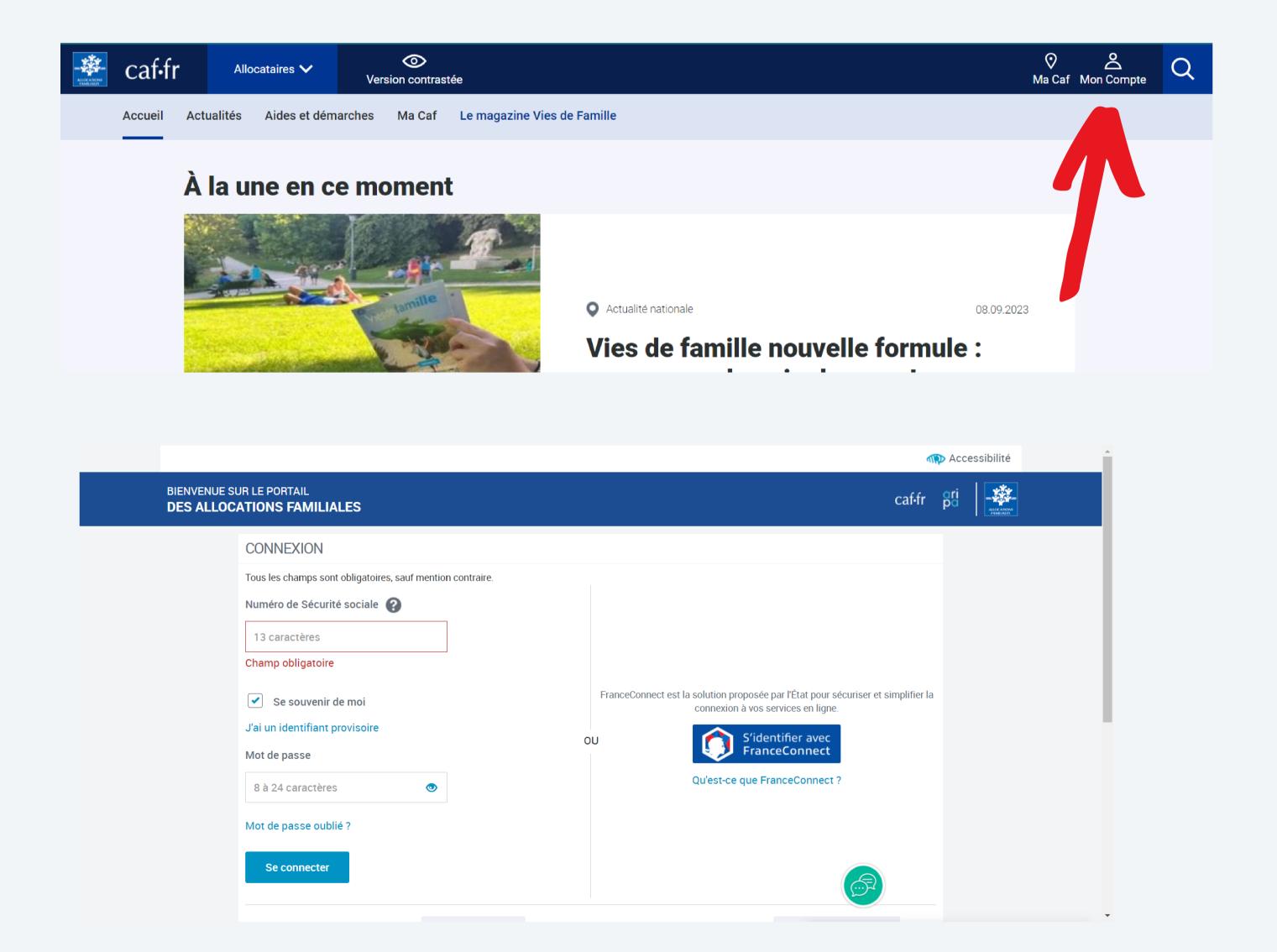




CONNEXION À VOTRE COMPTE ALLOCATAIRE

On se connecte à son compte allocataire avec son numéro de sécurité sociale et son mot de passe ou via France Connect.



Financé par



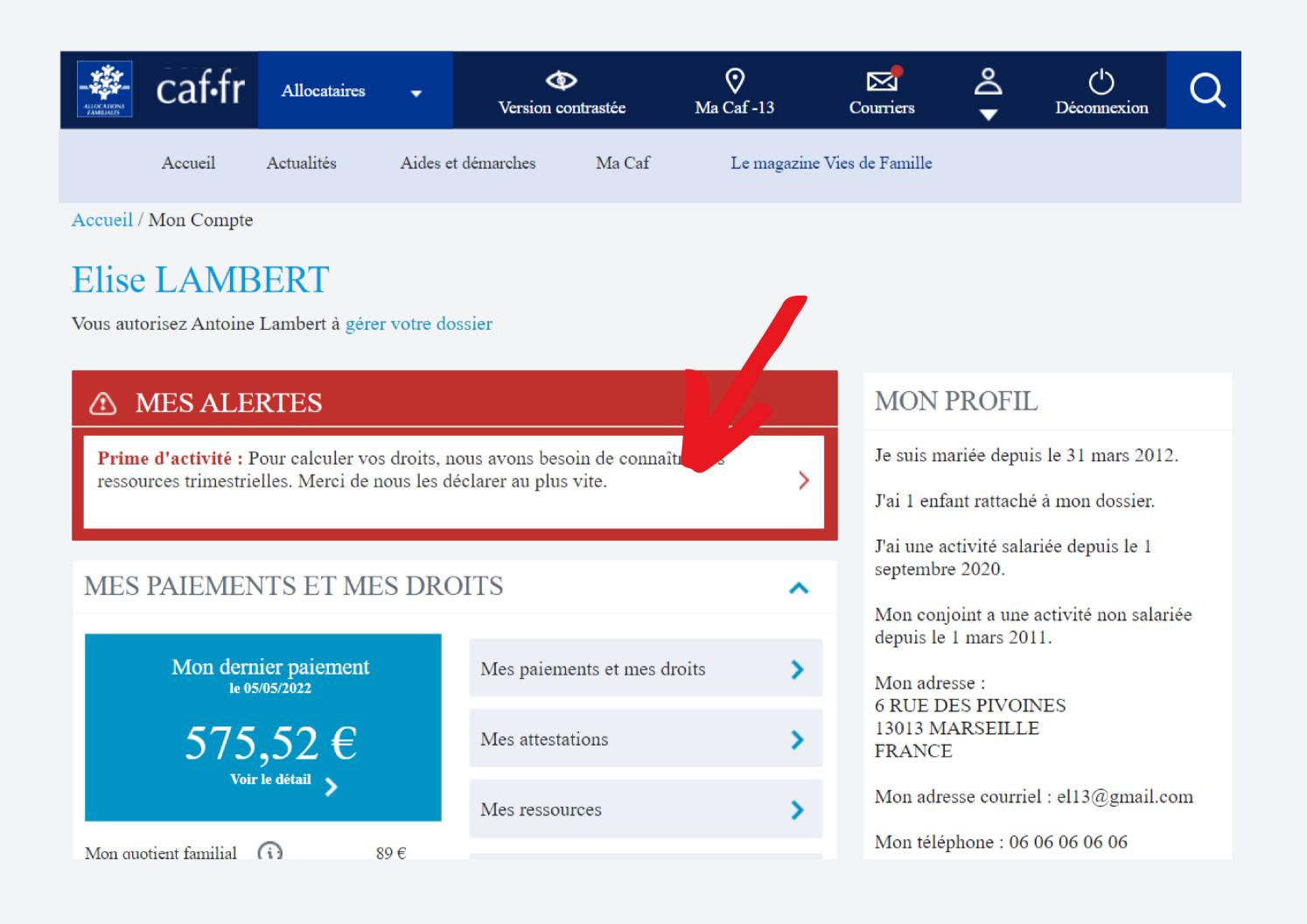






PASÀ PAS

Une fois connecté, une alerte rouge apparaît lorsqu'il est temps de faire votre déclaration (généralement vous recevez un mail de la CAF). Cliquez sur cette alerte.



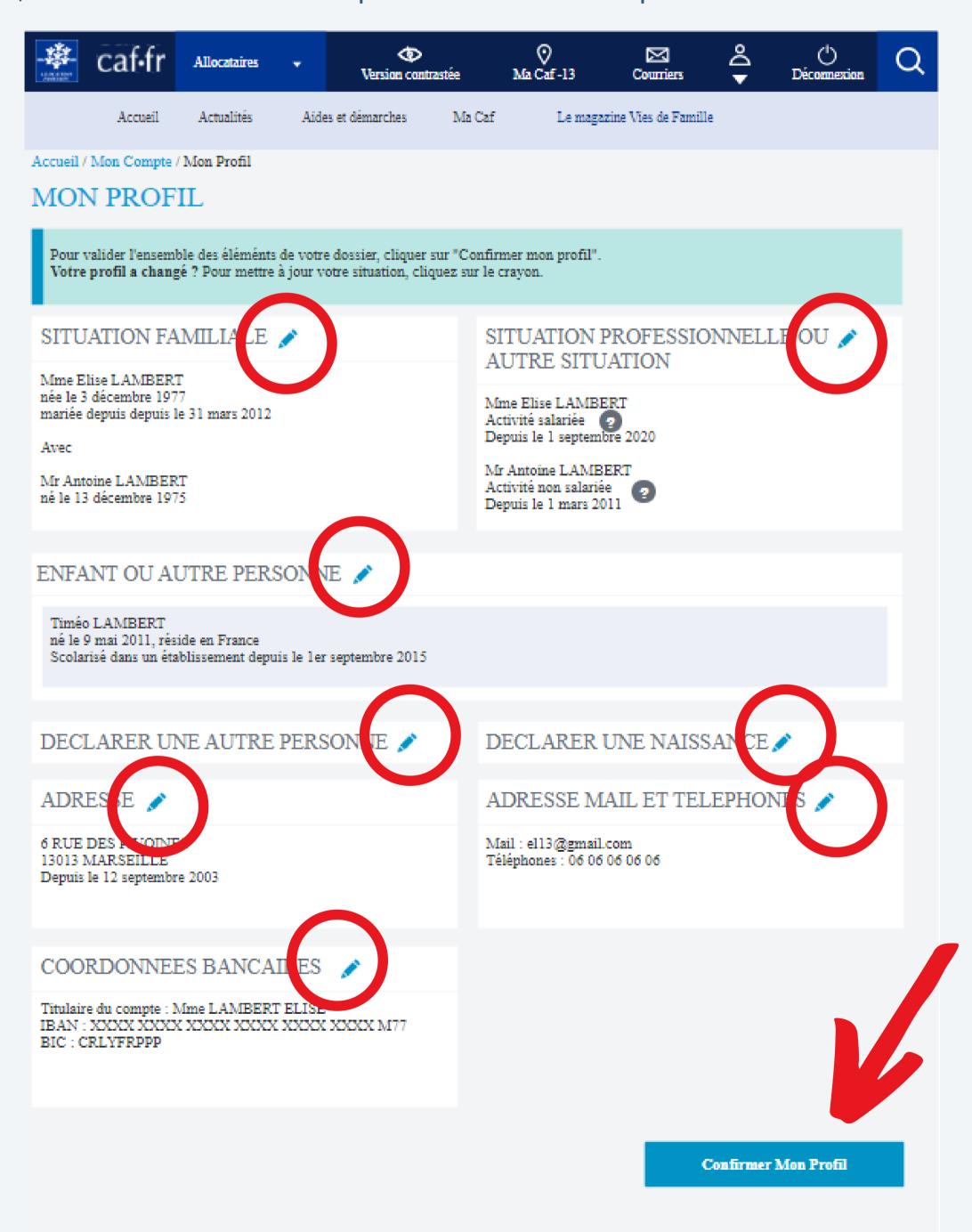


Vous devrez alors confirmer votre profil.

Attention ! S'il y a le moindre changement à déclarer, c'est maintenant!

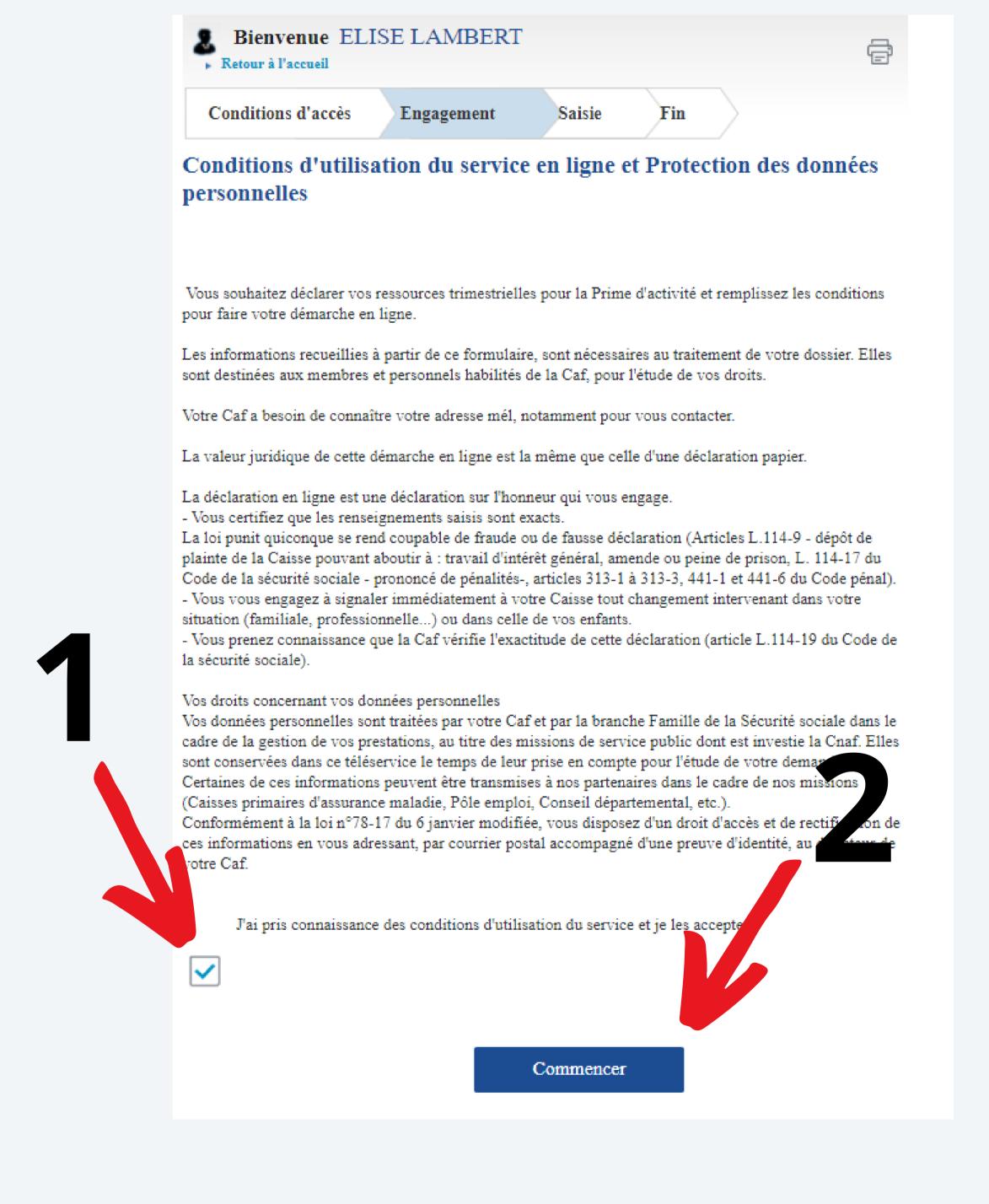
Que ce soit votre situation familiale, professionnelle, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre banque... la déclaration est importante et tout changement doit être déclaré au plus vite car il peut avoir une incidence sur le montant de vos allocations.

Pour ce faire, cliquez sur les stylos auprès de la catégorie que vous souhaitez modifier, faites votre déclaration puis confirmer votre profil.



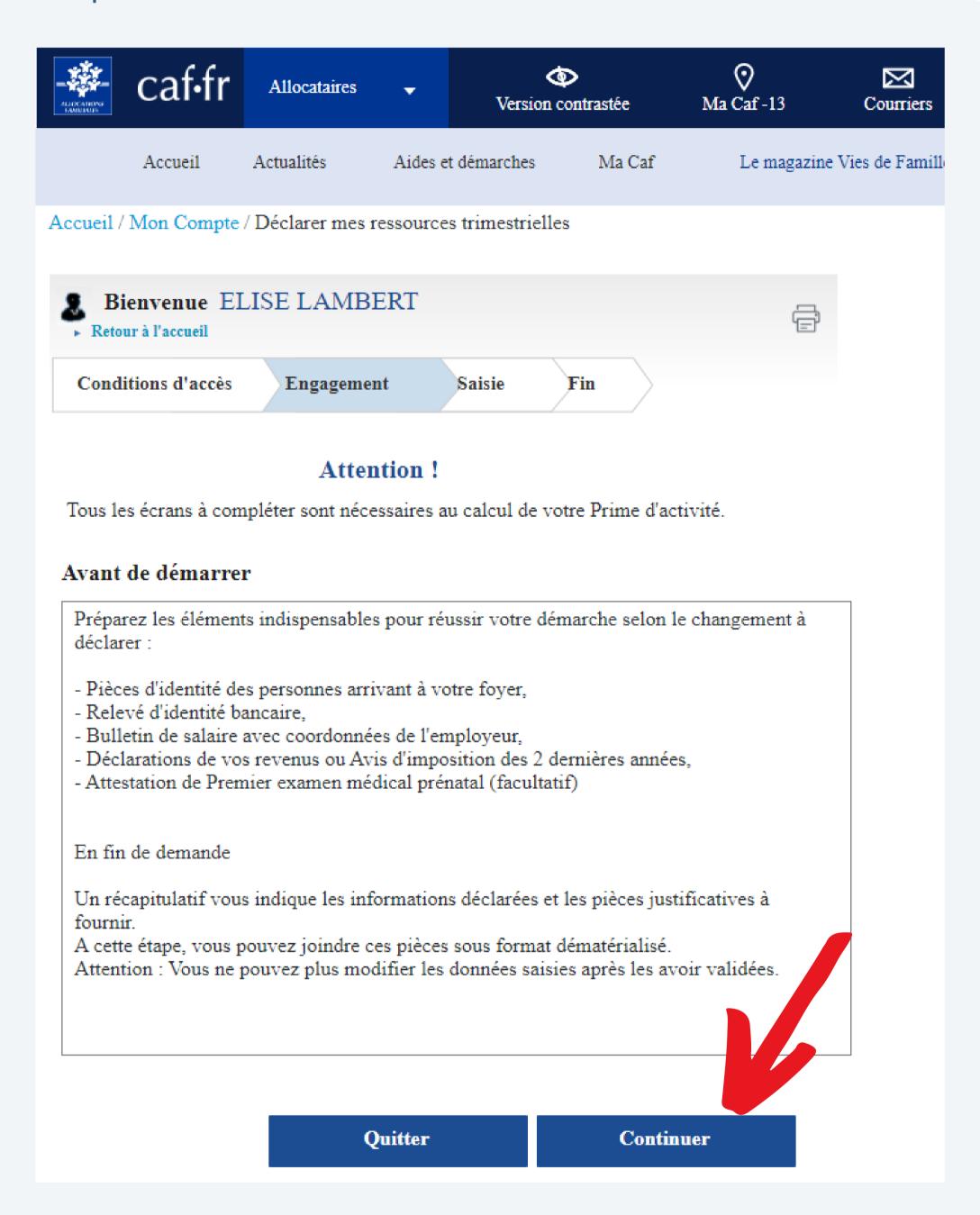


Une fois le profil confirmé on doit prendre connaissance des conditions d'utilisation et valider en cochant la case prévue puis cliquer sur "Commencer".





Cliquez sur "Continuer".





lci vous allez déclarer TOUTES vos ressources exceptées les allocations CAF

Les champs précédés d'un asterisque (*) sont obligatoires

Déclaration trimestrielle

Elise LAMBERT

Déclarez les revenus

- percus en France ou à l'étranger, même non imposables en France
- avant prélèvement à la source au titre de l'impôt, retenue ou saisie
- des mois où ils sont perçus (ex : si le salaire de mars est versé le 4 avril, il doit être déclaré pour le mois d'avril).

Ne pas déclarer les prestations familiales versées par la Caf ou la CMSA.

Le montant perçu au titre du chomage partiel/technique, doit être déclaré dans la rubrique salaires.

	Ressources	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022						
	Salaires (y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)	•	€	€						
	Revenus non salariés (Chiffre d'affaires mensuel net)	€	€	€						
>	Indemnités chômage	€	€	€						
	Pensions ?	€	€	€						
és	Aucune ressource perçue									
>	Déclarer d'autres ressources Si vous n'avez rien perçu Attention, vos déclarations seront systématiquement vérifiées									
	l'année suivante auprès des Impôts									

Vous indiquez vos salaires dans la ligne salaire

Si vous avez perçu une allocation chômage vous la déclarez ici

Si vous avez perçu des indemnités de la sécurité sociale, vous devez cliquer sur "+" Déclarer d'autres ressources

Quitter

Continuer



Quand vous cliquez sur "Déclarer d'autres ressources", le menu se développe. Vous pouvez alors déclarer des indemnités journalières de la sécurité sociale ou des indemnités de congé maternité, paternité et autres...

des indemnités de	e congé maternité, pa	aternité et autre	es				
	Déclarer d'autres ressources						
	Prime forfaitaire d'activité réduite	€	€	€			
	Prime transitoire de solidarité	€	€	€			
Si vous avez avez été en congé naternité, paternité	Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption	€	€	€			
Si vous avez été en arrêt maladie	Indemnités journalières de maladie, longue maladie, accident du travail et maladie professionnelle	€	€	€			
	Pensions, retraites et rentes	€	€	€			
	Pension invalidité	€	€	€			
	Rente Accident du Travail ou Maladie professionnelle	€	€	€			
	Prestations familiales versées par un organisme? étranger	€	€	€			
	Attention, vos déclarations seront systématiquement vérifiées l'année suivante auprès des Impôts						
	Qu	itter	Continuer				



Le récapitulatif reprend les sommes déclarées. Vérifiez qu'il n'y ait pas d'erreur puis cliquez sur "Continuer"

Conditions d'accès	Engagement	Saisie	Fin	
modifier votre saisie, cli valider et transmettre vo abandonner, cliquez sur	tre déclaration		alider".	
aration trimestrielle				
nontant de votre Prime d'	activité est esti	mé à XXX € pa	r mois	
t calculé à partir des élén	ients déclarés,	sous réserve d'é	ventuelles reten	ues ou contrôles.
sources déclarées pour EI	ISE LAMBE	RT (Fév. 2022 -	Mars 2022 -Avri	il 2022)
		Février 2022	Mars 2022	Avril 2022
	Salaires	1250	381	
Revenus non salarié	s (Chiffre faires net)			
Chiffre d'af	-			
Chillie d'al.	aires orut			
Indemnités de	chômage			
Di				
Pensions ali	mentaires			
Aucune ressour	ce perçue			
Prime forfaitaire d'activ	14.5			
Prime forfaltaire d'activ	ite reduite			
Prime transitoire de	solidarité			
demnités journalières de paternité	, adoption			
Indemnités journalière				
accident de travail e profe	et maladie ssionnelle		402	743
Pensions, retraite	s et rentes			
	Invalidité			
Rente Accident du ' maladie profe				



Mme Lambert a terminé sa déclaration trimestrielle.

Elle peut télécharger sa déclaration, et est informée si des pièces justificatives sont attendues.



Pour s'entraîner en ligne voici quelques liens :

Déclaration ressources pour prime d'activité : https://vklvmf.axshare.com/ Déclaration ressources pour RSA : https://sngikw.axshare.com/